

Autorisation de conduite de chariots automoteurs - Niveau débutant

(Durée estimée : 14h)

Objectifs

- Maîtriser les règles de conduite concernant les chariots automoteurs à conducteur porté dans les meilleures conditions de sécurité pour les personnes et le matériel.
- Obtenir l'autorisation de conduite délivrée par l'employeur.

Contenu de la formation

Notions de sécurité

- Les accidents du travail
- Les conséquences physiques et pécuniaires
- Les responsabilités
- Conseils en prévention des accidents du travail

Textes réglementaires s'appliquant à l'utilisation du chariot automoteur Les chariots automoteurs

- Types
- Technologie
- Dispositifs de sécurité

Règles de stabilité, d'équilibre, capacité du chariot, plaques de charges

- Fourches et organes de préhension spécifiques
- Accessoires
- Potence
- Tablier
- Pincés, etc...

Conduite en sécurité des chariots selon règles d'application

- Conduite de l'appareil en charge dans le milieu du travail
- Vérification de l'appareil

Utilisation pratique du chariot

- Prise de poste
- Chargement et déchargement
- Circulation
- Fin de poste

Moyens pédagogiques

pédagogie active basée essentiellement sur les apports théoriques et des mises en situation pratiques

Moyens techniques

vidéoprojecteur, chariot de votre entreprise, à jour de leur vérification générale périodique

Modalités d'encadrement

Formateur expérimenté et spécialiste en conduite de chariots

Evaluation des acquis

Tests pratiques et théoriques

Pré-requis

Savoir lire et écrire. Aptitude médicale approuvée par le médecin du travail

Public visé

Toute personne amenée à utiliser un chariot automoteur

Modalités d'accès

INTRA entreprise

Durée d'accès

1 jour(s) ouvré(s)

Mise à jour du programme : 30/11/-1